



**L' élu-e local-e....  
Une richesse des acquis  
mais un statut à construire**

C'est sur ce thème que *Elles aussi* a organisé une **conférence de presse à l'Assemblée nationale le 6 décembre 2011**, en présence des parlementaires Chantal Jouanno, Guy Geoffroy et Jean-Vincent Placé, qui, avec Elisabeth Guigou, parrainent notre projet et de deux députées du Finistère, Annick Le Loch et Marylise Lebranchu.

L'objectif de cette rencontre était de présenter notre projet pour la reconnaissance des acquis du mandat local, dont la première étape a été la publication du livret

**« Vos acquis d' élu-e local-e,  
Mandat local et développement de compétences ».**

Notre démarche a un double objectif : d'une part, pour les élu-es qui ont exercé des responsabilités au sein des exécutifs ou au travers de délégations, une prise de conscience de la richesse des compétences acquises lors du mandat, afin de pouvoir les transformer en atouts pour rebondir après le mandat, et d'autre part, rassurer les candidates potentielles sur les apports très positifs du mandat.

**Présentation du livret**

Le livret a été réalisé en collaboration avec l'Université de Bretagne Occidentale dont le Service de formation continue est depuis longtemps engagé dans la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) comme l'a souligné Jean-Marie Filloque, Vice-président de cette Université. De plus, l'Université mène depuis 2008 un important plan de formation des élus locaux, qui a déjà concerné plus de 2500 élus finistériens.... majoritairement des femmes.

Comme l'a expliqué Annette Vazel, notre ancienne présidente et responsable du projet, le livret est le résultat d'une trentaine d'entretiens avec des élu-e-s, maires et maires-adjoint-e-s de communes finistériennes de taille diverse, plusieurs entretiens ayant été menés par des bénévoles de l'association Rien sans Elles, partenaire de *Elles aussi*. Les élu-e-s ont été interrogé-e-s de manière très détaillée sur les actions menées, qu'il s'agisse des tâches régulières de leur mandat ou de la conduction de projets de leur équipe. Bien entendu le type et l'étendue des compétences acquises sont différents selon les mandats et les caractéristiques des communes concernées, mais se sont dégagés neuf domaines de compétences transversales dans lesquels le livret donne des exemples précis et diversifiés.

**Témoignages d'anciennes élues**

Le 6 décembre, deux anciennes élues du Finistère étaient là pour nous faire part de leurs expériences et de leur retour ou reconversion à la vie professionnelle. Claire Kowal a été adjointe à

Châteaulin (5000 habitants, femme maire et exécutif paritaire), chargée des sports, puis de l'urbanisme. Catherine le Moan quant à elle a été maire de Telgruc-sur-Mer (2000 hab.). Claire Kowal a évoqué pour nous son expérience autour d'un projet fort d'urbanisme, décrivant ce que fut son rôle dans la conciliation nécessaire ... et difficile, entre points de vue des habitants, volontés de l'équipe municipale et conceptions de l'architecte. Son travail à l'urbanisme a exigé d'elle une auto-formation qui a largement mis à jour ses études antérieures dans ce domaine, sans perspective de validation. Et même si elle est revenue à l'enseignement enrichie des nouvelles compétences acquises, elle vit comme une perte de ne plus avoir l'occasion de les réinvestir dans leur totalité.

Quant à la Maire de Telgruc, elle nous a raconté dans quelles conditions elle avait été élue pour représenter ses collègues, tous masculins, auprès du syndicat d'électrification de la Presqu'île de Crozon. L'ingénieur menant la réunion s'étant permis la réflexion misogyne suivante « *Ce n'est de toute façon pas vous qui allez vous présenter puisque vous êtes une femme !* », elle a lancé et fait approuver sa candidature, alors qu'elle ne connaissait strictement rien à la question ! Elle a immédiatement demandé une formation à EDF. Au bout d'un mois elle n'y comprenait toujours pas grand chose mais s'est vite rendu compte que les autres maires étaient dans la même situation ... sans rien en dire ! C'est en s'imposant de réaliser une plaquette d'information sur le sujet pour toutes les communes, avec l'aide d'un technicien, qu'elle est parvenue à bien maîtriser le sujet. Un problème familial l'a contrainte à ne pas se représenter pour travailler à temps complet. Mais avoir été maire a parfois été un handicap dans sa recherche d'un emploi de cadre intermédiaire, un conseil général, par exemple, répugnant à employer un ancien élu comme salarié...

### **Droit à un bilan, intégré dans le statut de l' élu-e local-e**

Forte de tous les témoignages d'élues rencontrées, *Elles aussi* souhaite qu'un bilan de leurs acquis devienne un droit pour les élus ayant exercé des responsabilités. Cela faciliterait leur mobilité et leur permettrait d'envisager l'après-mandat avec sérénité. Ce ne serait qu'une première étape dans la réflexion pour l'après-mandat qui peut se poursuivre par un bilan de compétences, par une Valorisation des Acquis de l'Expérience, ou l'enrichissement du CV.

Pour expérimenter ce bilan des acquis du mandat local, nous faisons appel à des mairies pilotes (des mairies ont déjà été pressenties en Bretagne et en Alsace). Puis nous ferons un bilan de cette expérimentation qui sera lancée auprès d' élu-e-s ayant accompli au moins deux mandats dans des postes d'exécutif. Pour cela, nous sommes assistées actuellement par trois consultantes en bilans de compétence.

### **Quelques commentaires des parlementaires**

Le débat avec les parlementaires a porté sur la vie et la mission de l' élu-e local-e, la reconnaissance de ses compétences et la nécessité de la parité. Quelques extraits :

- La reconnaissance des femmes dans le rôle d'expert est rare, on fait toujours plus crédit à un homme.
- il faut faire avancer le serpent de mer du statut de l' élu. La validation des acquis de l' élu-e est très importante, elle pourrait mettre un frein au cumul des mandats en nombre et en durée.
- l' élu-e est là pour enrichir la vie des autres et sa propre vie. En tout état de cause, avoir été élu ne doit pas être un handicap. Au contraire, les élus locaux sont des « pépites » pour la société.
- la fonction d' élu libère beaucoup de potentiel, elle libère la capacité à agir. Il faut qu'il y ait un aller et retour du monde de l' élu au monde professionnel, une plus grande fluidité entre les deux.

**Et ensuite....**

Dès octobre 2012 nous organiserons en région des ateliers et des débats sur la reconnaissance des acquis du mandat local et les perspectives de l'après-mandat.